

# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !

Serge Orru, Président des Amis du Vent, assisté de Pascale Boyer et Cécile Jaraudias

**CORSE, IRLANDE, TAIWAN, AUSTRALIE,  
MAURICE, AFRIQUE DU SUD,  
BANGLADESH, PAKISTAN, INDE, OUGANDA,  
KENYA, SAINT BARTHÉLEMY, LA CIOTAT,  
ILE DE RÉ, DIJON, MONTPELLIER ...**

**La mobilisation contre la distribution de sacs plastiques prend de l'ampleur !**

**Des actions concrètes ont été menées par les associations, les pouvoirs publics, les distributeurs et les consommateurs de ces pays, régions ou villes afin de réduire l'impact environnemental de la distribution des sacs à usage unique.**

**Avec succès...**

**Mais il faut encore progresser.**

**L**e changement climatique est une réalité, le prix du pétrole flambe, les ressources halieutiques sont en péril, les forêts primaires et leurs immenses richesses pharmacologiques inconnues disparaissent, des milliers d'espèces animales sont menacées, l'eau devient une ressource rare... Certains peuvent alors se poser la question "pourquoi lutter contre les sacs plastiques ? N'existe-t-il pas des maux plus importants, aux conséquences plus graves ?" Certes ! Mais, nous disons que la disparition des sacs plastiques est un acte clé dans le domaine environnemental où il est vital d'éveiller les consciences.

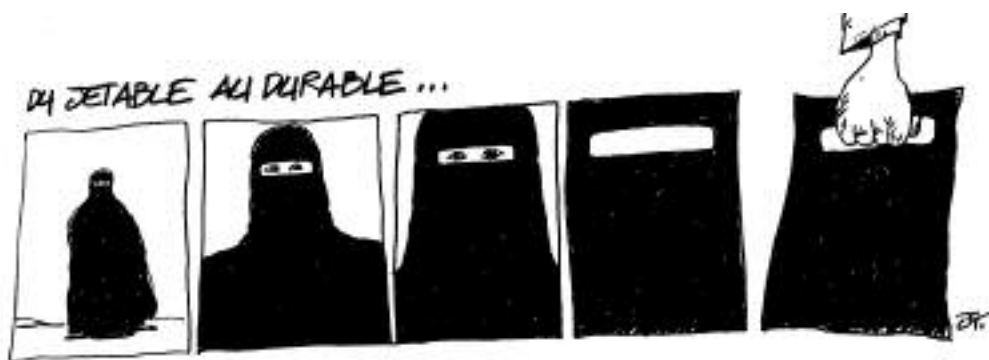
## Notre glotonnerie consumériste !

Les sacs à usage unique distribués par les commerçants sont fabriqués en une seconde, utilisés en moyenne par les consommateurs durant 20 minutes puis incinérés ou abandonnés dans la nature, c'est-à-dire nos champs, nos forêts, nos lacs, nos montagnes et nos océans où il leur faudra près de 400 ans pour disparaître. Incinérés en présence de matière organique, ils contribuent à la pollution des incinérateurs par rejet de dioxines et de métaux lourds vaporisés.

Nous utilisons la matière première non renouvelable : le pétrole, malgré la déplétion annoncée, pour une utilisation fugace. Notre manière de vivre aura dilapidé en moins de trois siècles le pétrole, fruit de plus de cent millions d'années d'élaboration naturelle. En cela, le sac à usage unique est l'icône de la société du jetable. En pointant les sacs de caisse, nous



# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !



montrons du doigt le gaspillage qu'il engendre et l'inconscience de nos modes de vie.

Certains évoquent régulièrement le fait que les sacs de caisse ont souvent une « seconde vie », en général comme sac poubelle, ou sac à déchets particulier (couches de bébé, ramassage des crottes de chien). Sans contester ce fait, il nous faut relever deux points essentiels :

- d'abord, ce n'est qu'une faible partie des sacs qui sont ainsi réemployés. Même ceux qui déclarent les utiliser régulièrement avouent « purger » fréquemment à la poubelle des sacs en nombre vraiment trop élevé.

- ensuite, l'absence de « signal prix » au consommateur (les sacs sont souvent disponibles par poignées aux caisses des hypermarchés) entraîne un gaspillage très fort,

qui n'existerait pas si ces sacs étaient facturés, même un prix symbolique, pour ceux qui souhaitent vraiment les réutiliser. Or, de fait, ces sacs ont un coût : écologique en amont (ressources naturelles) et en aval (pollution par le déchet) ; et économique : le consommateur les paie bel et bien dans sa facture du magasin.

Il est grand temps de passer de la société du jetable à la société du durable ! On ne peut se contenter de critiquer la société de consommation : il faut agir individuellement et collectivement pour respecter les accords de Kyoto, la Charte de l'Environnement et surtout nos générations futures.

## Le plastique partout en mer

Outre la pollution visuelle créée par les sacs, dans la nature, s'accrochant aux arbres, flottant en mer, il faut ajouter les conséquences néfastes des sacs plastiques en mer et en eau douce. Il existe une mortalité induite pour la faune marine car nombre d'espèces confondent les sacs avec leur nourriture et meurent d'occlusion intestinale ou d'étouffement. Quel est le coût de cette mortalité ?

La stagnation de sachets plastiques près de la surface de l'eau et entre les rochers, empêche la lumière de pénétrer et interrompt la photosynthèse. Plantes aquatiques et plancton ne peuvent plus se développer, premiers maillons de l'altération de la chaîne alimentaire ! Il faut 450 ans à 1m<sup>2</sup> de posidonie,

algue au rôle primordial dans l'écosystème sous-marin, pour se constituer. C'est le temps que mettra le sac plastique qui recouvre les fonds marins pour disparaître.

Des campagnes d'observations menées par l'Ifremer<sup>1</sup> montre que les déchets de plastique représentent la plus grande partie des déchets trouvés au fond de la mer (entre 60 à 95 % des déchets observés selon les sites).

Les fleuves (à leur embouchure), les agglomérations urbaines situées sur le littoral, les zones touristiques ainsi que les navires (de commerce et de plaisance) sont responsables de la plupart des apports de macro-déchets sur les côtes françaises.

D'après une étude d'Alister Hardy de l'Université de Plymouth et de Southampton et de la Foundation for Ocean Science, un tiers des particules relevées au Nord-Est de l'Atlantique sont des fragments de matières plastiques. Ces chiffres sont révélateurs et il appartient à tous de changer ses comportements pour éviter d'altérer nos océans.

Outre notre intérêt évident d'insulaires pour le milieu marin, nous voulons noter ici que ce message de danger pour la faune et la flore marine s'est révélé extrêmement marquant pour faire passer le message dans le grand public que les sacs de caisse posaient un problème d'environnement.

### CHIFFRES

- 17 milliards de sacs distribués chaque année en France soit 570 par seconde et 170 000 tonnes de plastique, utilisées pour cet usage.
- 100 millions d'euros dépensés pour leur élimination.
- 122 millions de sacs présents sur le littoral français de façon continue.
- 40 % des sacs de caisse distribués en France sont importés.
- 4 % de la production pétrolière mondiale sert à la production des films plastiques.

# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !

## Incinération !

**L**orsque ces sacs ne sont pas simplement abandonnés en mer ou dans la nature, ils sont pour la plupart incinérés. Or l'incinération est un procédé qui pose un sérieux problème de santé publique. Le sac plastique ne permet pas d'autre traitement que l'incinération chère et polluante. En effet, la combustion des matières fermentescibles contenues dans les sacs plastique, entraîne la production de dioxines (résidus classés cancérigènes par l'Organisation Mondiale de la Santé).

Ces substances toxiques, résistantes et bio-accumulables (elles s'accumulent dans les tissus des organismes vivants) et la vaporisation de métaux lourds (mercure, plomb, cadmium, arsenic) constituent un véritable problème de Santé Publique.

Par ailleurs, cette combustion conduit à l'obtention de mâchefers plus ou moins contaminés. Ces derniers sont parfois valorisés dans la construction routière, mais ils contiennent encore des métaux lourds et des composés organiques toxiques susceptibles de polluer les zones où ils sont utilisés, c'est-à-dire parfois à très grande distance du lieu de leur production. Le lavage des fumées des incinérateurs donne aussi des REFIOM, composés encore plus toxiques que les mâchefers qui doivent être éliminés dans des installations de stockage de déchets industriels spéciaux où ils vont s'accumuler au fil du temps. En outre, incinérer les sacs de caisse ne produit pas vraiment d'énergie. En pratique, le sac à usage unique est pour les incinérateurs un carburant de choix pour entretenir à moindres frais

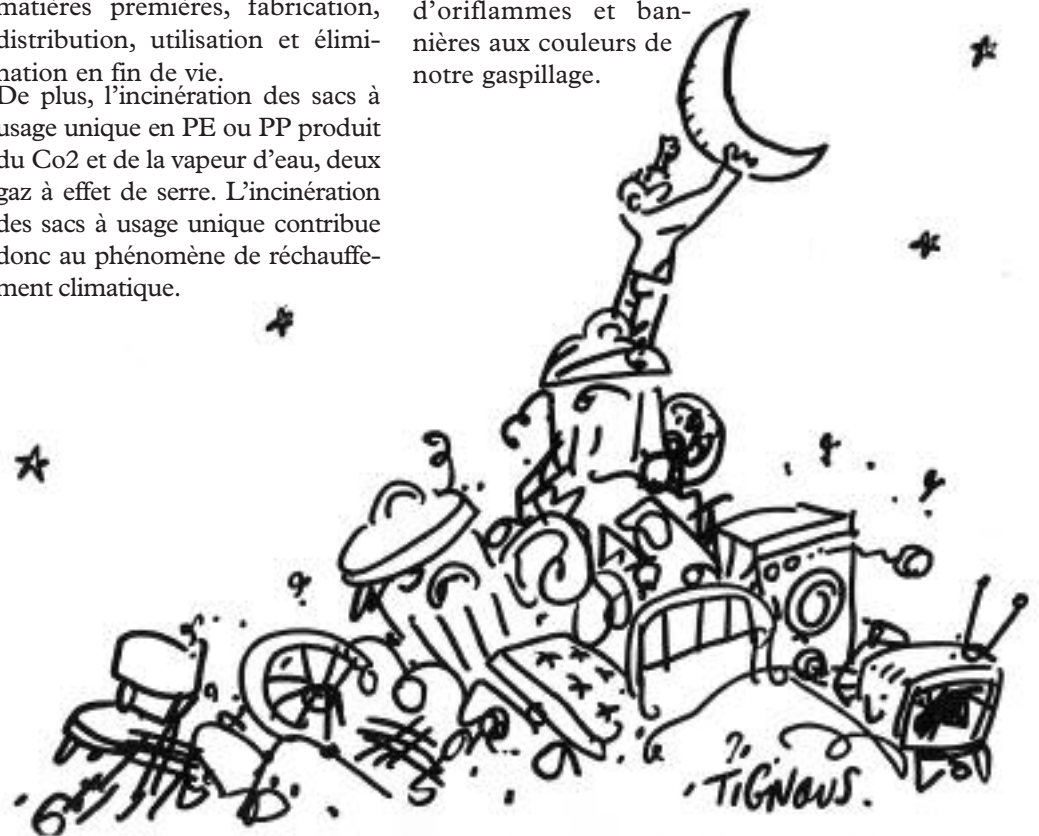
**Déclaration de Maathari Wangari, prix Nobel de la Paix 2004, à la conférence de Nairobi**

*"Les sacs en plastique jetés sur la voie publique contribuent à accélérer l'expansion de la Malaria. Ils bloquent les canaux de drainage où se remplissent d'eau de pluie, offrant aux moustiques un terrain favorable."*

la combustion à condition de ne pas contenir de fermentescibles dont la charge aqueuse pénalise leurs propriétés combustibles. Dans tous les cas, le bilan énergétique est finalement négatif. Lorsqu'un sac à usage unique est incinéré, la quantité d'énergie récupérée est équivalente au fonctionnement d'une ampoule de 60W pendant 10 minutes. Cette quantité récupérée en fin de vie est très largement inférieure à l'énergie consommée lors du cycle de vie du sac : extraction des matières premières, fabrication, distribution, utilisation et élimination en fin de vie. De plus, l'incinération des sacs à usage unique en PE ou PP produit du Co2 et de la vapeur d'eau, deux gaz à effet de serre. L'incinération des sacs à usage unique contribue donc au phénomène de réchauffement climatique.

## Et la mise en décharge

Pour toute la partie des déchets qui n'est pas incinérée, la solution est la mise en décharge. Même si les emplacements sont bien choisis, avec un recouvrement convenable des ordures, les produits légers comme les sacs s'envolent par milliers dans la campagne, parsemant les champs, et «décorant» les arbustes, branches, clôtures d'oriflammes et bandières aux couleurs de notre gaspillage.





# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !

## Des alternatives existent

**L**e compostage est le meilleur exemple ! C'est un procédé naturel qui consiste à placer des produits fermentescibles dans des conditions (température, humidité, oxygénation, présence de micro-organismes du sol, etc.) permettant leur biodégradation. Pratiquement le système, même industrialisé, est extrêmement simple dans son principe. Il faut au préalable que le tri sélectif complet ait été réalisé, c'est-à-dire que le tri des produits organiques de votre assiette et/ou de votre jardin : déchets verts, coquilles d'œuf, épluchures, marc de café, os de poulets etc... ait été réalisé. Ce tri nécessite l'utilisation de sacs biodégradables et compostables.



Ainsi les dangers liés à l'utilisation des sacs plastique sont d'autant plus faciles à enrayer que des alternatives simples et favorables à l'environnement existent.

Outre les solutions que les citoyens connaissent et utilisent depuis que le commerce existe (le chariot à roulette, le sac à dos, les cartons, la livraison ou le panier), des alternatives pratiques sont aujourd'hui proposées directement par la majorité des grandes surfaces.

En 2003, l'enseigne Carrefour a commandé à la société Ecobilan une analyse de cycle de vie afin de quantifier et comparer les impacts environnementaux de quatre options de sacs qui pourraient être mis à la disposition de ses clients : le sac jetable en polyéthylène classique, un cabas réutilisable, un sac papier et un sac biodégradable en amidon de maïs. Les résultats ont démontré que "au-delà d'un certain nombre de réutilisations, le cabas réutilisable est toujours meilleur que les sacs jetables étudiés. Ainsi, pour un nombre d'utilisations supérieur ou égal à quatre, le cabas est meilleur que les sacs jetables étudiés."<sup>2</sup>

Ces résultats ont été parfois contestés notamment concernant les sacs biodégradables en amidon de maïs dont l'utilisation ne prend tout son sens que lorsqu'elle accompagne la mise en place d'une filière compost, objectif qui peut être visé dans diverses régions de France. Mais les résultats de cette étude d'Ecobilan ont été suivis par la plupart des enseignes de la grande distribution qui, en novembre 2003, suite au succès de notre campagne "Halte aux sacs plastiques" en Corse et à une forte incitation du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable (inter-

pellation par la Ministre, Roselyne Bachelot, aux Assises de La Baule en septembre 2003) ont décidé ensemble de mettre en place des alternatives en s'engageant à diminuer leur distribution de sacs plastique. Le 17 novembre 2003, la grande distribution annonçait se donner un objectif de 15 à 20 % de réduction du nombre de sacs distribués en 3 à 4 ans. Diverses solutions étaient annoncées : cagettes, et surtout des sacs cabas réutilisables, sur le modèle de la Corse, sont donc proposés dans la plupart des grandes surfaces depuis début 2004. Nous tenons aussi à rappeler et souligner l'acte pionnier commis par Leclerc qui a pratiquement supprimé dès 1996 la distribution massive des sacs à usage unique dans ses magasins.

Sans contester les bénéfices des sacs cabas réutilisables vendus par les grandes surfaces, il est important d'en connaître la traçabilité et leur impact écologique : lieu de fabrication, transport, qualité des matières (dont les encres), exclure le travail des enfants. Quid de ces cabas quand ils arrivent en fin de vie ?

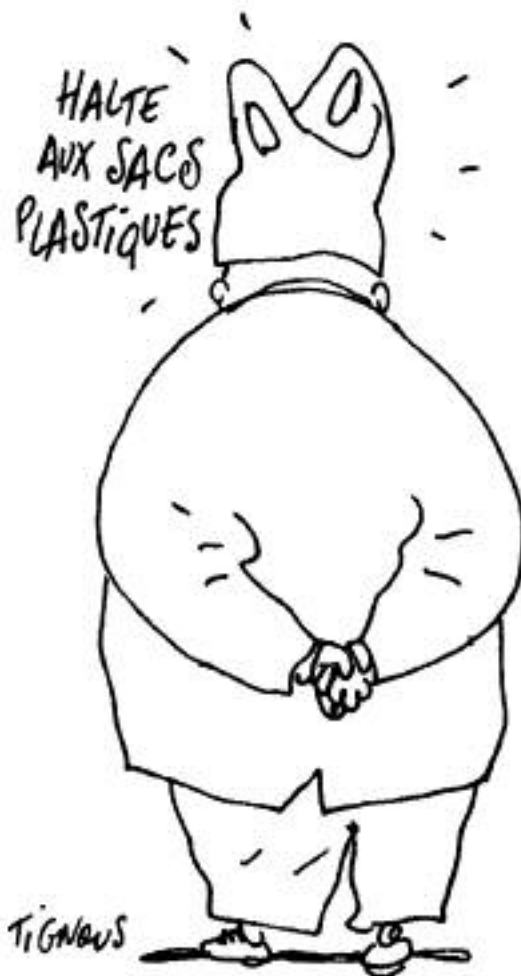
Un an après la déclaration de la fin 2003, la grande distribution a annoncé une diminution de 15 % du nombre de sacs plastique distribués : le résultat envisagé sur 3 ou 4 ans – fin 2003, aussi bien les associations que le MEDD avaient indiqué que c'était beaucoup trop lent – a donc été atteint dès la première année, représentant une économie de 2,5 milliards de sacs par an ! C'est un premier succès indéniable, mais on ne peut s'en contenter ! Pour nous, Amis du Vent, l'objectif avec le WWF et beaucoup d'autres associations est la fin programmée du sac jetable à court terme.

# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !

## Les sacs fragmentables : une incertitude quant au risque pour l'environnement

**A**utre solution étudiée par la grande distribution, les sacs fragmentables (non étudiés dans l'ACV de Carrefour) ne sont pas une solution sûre pour l'environnement. Ces produits fragmentables ne sont pas biodégradables<sup>3,4</sup>. Il y a confusion<sup>5</sup>. Ils peuvent, dans le meilleur des cas, se réduire en confettis, voire en poussières totalement indestructibles et qui vont persister et s'accumuler dans l'environnement pendant plusieurs siècles. Quel est l'effet de ces micro-poussières sur notre santé ? Risquent-elles de passer dans la chaîne alimentaire ?<sup>6,7</sup> Ces questions sont pour l'instant sans réponse. Dans l'eau, sans photo-dégradation, ces sacs restent intacts et vont causer les mêmes dégâts à la faune marine.

Lors d'un colloque consacré à ce sujet des plastiques dégradables, des chercheurs ont évoqué le fait que, dans certains cas, pour le rendre dégradé, les fabricants ajoutent au polyéthylène un additif de déstabilisation. Les fabricants restent muets sur la nature de cet additif. Quel est-il ? Des études passées et récentes ont été citées, évoquant des produits toxiques à base de dithiocarbamates, un puissant pesticide, qui de surcroît peut contenir des métaux lourds.<sup>8</sup> Ces additifs seraient libérés dans le milieu lors de la fragmentation de ces sacs.<sup>9,10</sup> Ces mêmes études confirment clairement que ces matériaux ne sont pas biodégradables ni compostables. Dans ces conditions et devant ce débat scientifique, la position exprimée par les Amis du Vent est sans ambiguïté. Nous devons constater que ces sacs ne sont par ailleurs pas conformes aux normes récentes sur les matériaux d'emballage biodégradables<sup>11</sup> puisqu'ils contiennent en majorité du polyéthylène (+ de 85 %) et un ou des additifs non biodégradables. Il est donc primordial de rester vigilant afin que ces sacs fragmentables ne soient pas proposés aux consommateurs.



## La réussite de "Halte aux sacs plastiques"

Ces initiatives mises en place par la grande distribution en France ont été provoquées par la campagne "Halte aux sacs plastiques" lancée depuis la Corse par l'association Les Amis du Vent en 1999. L'île de Beauté, forte d'une conscience environnementale, a été exemplaire lors de la mise en place de cette action. Grande distribution, institutions, consommateurs et médias ont agi avec discernement. Un fort relais assuré par les médias a ensuite assuré la propagation du thème.

### Récit de la campagne :

En 1999, l'association Les Amis du Vent lance un appel à signer "Halte aux sacs plastiques" lors de sa 8ème édition du Festival du Vent à Calvi. Il s'agissait d'obtenir un résultat précis et concret dans le domaine de l'environnement et de pointer clairement les gaspillages

<sup>3</sup> A. Calmon. Evaluation objective de la biodégradabilité des matériaux : mise au point d'une méthode et d'un dispositif expérimental. Thèse de l'INP de Toulouse, 09 Juillet 1998

<sup>4</sup> Labelling biodegradable products, Contract SMT 4 CT97-2167, Final report, 2002

<sup>5</sup> P. Feuilloley. Ce plastique faussement biodégradable. La Recherche, N° 374, Avril 2004

<sup>6</sup> Des particules de 10-µm ont été retrouvées dans des sols (travaux en cours à l'université de Lorient)

<sup>7</sup> R.C. Thomson et al. Lost at the sea: where is all the plastic ? Science, vol 304, 7 may 2004

<sup>8</sup> P. Feuilloley, G. César, L. Benguigui, Y. Grohens, H. Bewa, S. Lefaux. Biodégradation des films en polyéthylène, conjecture ou réalité? Colloque "Matériaux biodégradables et environnement", Rouen, Mai 2003

<sup>9</sup> J. Fritz. Strategies for detecting ecotoxicologic effect of biodegradable polymers in agricultural application. Macromol. Symp. 2003, 197, 397-409

<sup>10</sup> J. Fritz. Degradation of natural and synthetic polymers in compost and soil environment. CEN TC 249 WG9, N°109, 2004

<sup>11</sup> Norme européenne EN NF 13432. Exigences relatives aux emballages valorisables par compostage et biodégradation. Sept. 2000

# HALTE AUX SACS PLASTIQUES !

dont nous sommes tous responsables. Pendant 4 ans, nous avons réalisé une campagne importante auprès de la population et des médias afin d'informer et de sensibiliser sur ce sujet. Nous avons inlassablement rencontré tous les décideurs économiques et institutionnels afin de les convaincre et fait de nombreuses recherches et études auprès de spécialistes et scientifiques sur les avantages environnementaux des différentes alternatives aux sacs à usage unique.

En 2002, l'Irlande mettait en place une taxe sur les sacs plastiques et parvenait en un an à réduire de 80 % le nombre de sacs distribués. À la lumière de cette expérience qui prouvait qu'un résultat était possible, les Amis du Vent ont continué leur action de conseil et de persuasion auprès de la grande distribution insulaire, des institutions et de la population. Avec succès ! En 2002 et 2003, deux motions ont été votées à l'unanimité afin de prescrire le remplacement des sacs plastique à usage unique en Corse : la première par le Conseil Economique, Social et Culturel de la Corse et la seconde par

l'Assemblée de Corse. Des partenaires et amis des Amis du Vent, tels la Foire de Bocognano, la Foire de Venaco, l'ODARC, l'Hôtel La Villa, le groupe Avis / Ollandini et la Corsica Ferries, convaincus par nos arguments, adoptent progressivement des sacs en mater-bi ou en papier dans leurs activités relayant ainsi concrètement notre action.

En mai 2003, les 4 enseignes présentes en terre insulaire (Géant Casino, Système U, Champion et Carrefour) organisaient dans leurs magasins, avec l'aide de l'Office de l'Environnement de la Corse, une consultation auprès de leurs clients afin qu'ils soient partie prenante du choix de la solution de remplacement des sacs plastique. Il faut souligner le rôle déterminant de Monsieur Charles Capia, directeur du groupe Casino-Géant en Corse qui a su nous écouter et, convaincu, a pu unifier la grande distribution insulaire. Les votants avaient le choix entre un sac cabas réutilisable en polypropylène échangeable gratuitement à vie dans toutes les grandes surfaces, un sac en papier et un

sac biodégradable en amidon de maïs. Les résultats sont clairement en faveur du sac réutilisable avec plus de 61 % des suffrages. Le sac papier arrive en deuxième choix avec 20 % des suffrages. Depuis le 1er août 2003, on ne distribue plus de sacs en plastique dans les grandes surfaces corses. Le sac cabas et le sac papier sont proposés en vente à toutes les caisses. À titre d'exemple, en août 2002, les deux supermarchés de Calvi distribuaient 50 000 sacs de caisse par jour, en août 2003, zéro ! Et les consommateurs ont adopté sans problème cette nouvelle pratique qui permet enfin de passer concrètement du jetable au durable.

Ayant atteint une étape, notre association a souhaité étendre son action aux autres continents et notamment aux îles de la Planète et plus largement aux continents puisque c'est la Terre qui est une île dans l'infini de l'Univers.



## "Halte aux sacs plastiques dans les îles"

Parce que les îles possèdent une spécificité géographique et culturelle, parce qu'elles ont une relation particulière et un fort impact sur les mers qui les entourent, les problématiques environnementales y ont un écho plus important. Les conséquences dans les milieux insulaires sont d'autant plus dramatiques qu'elles touchent un milieu vulnérable entre terre et mer. Nous croyons les insulaires sensibilisés aux dangers qui touchent leur environnement et prêts à changer leurs habitudes. Il est aujourd'hui primordial de les informer sur les méfaits du jetable, d'insister sur la courte durée d'utilisation de certains produits et de la difficulté de leur retraitement en tant que déchets. Cette nouvelle campagne, soutenue par Hubert Reeves et son association ROC, a été relayée par des associations amies avec des résultats probants à l'île de Ré et à Saint Barthélemy et se propage inéluctablement.



## Le soutien d'Hubert Reeves aux Amis du Vent

Taiwan a interdit les sacs plastique de plastique à usage unique dès 2002. En 2003, c'est au tour de l'île Maurice de prendre des mesures. En 2003 également, les Corses ont décidé d'imiter ces comportements responsables. Déjà, l'Irlande a instauré une modeste taxe pour inciter les gens à prendre l'habitude du filet, du cabas ou de réutiliser les anciens sacs, par souci d'économie. Et ça marche !

Voilà donc des îles en avance sur les autres qui vont vouloir, je l'espère, rattraper leur retard.

- Non seulement parce que ces dérivés pétroliers représentent un gaspillage d'énergie (non renouvelable) pour leur fabrication.
- Non seulement parce que leur dispersion enlaidit les paysages.
- Mais aussi parce que de tels sacs ont une utilisation éphémère et deviennent en l'espace d'une journée des déchets jetés à la poubelle ou aux quatre vents et polluant la nature pour quelques siècles!

Et je suis horrifié à la lecture de la liste de leurs victimes que la Ligue ROC me fournit concernant surtout les espèces marines (cétacés, tortues, et thons par exemple). Ces animaux les

confondent avec des proies ou les absorbent avec elles, et meurent par étouffement. Or les déchets solides, dont 95 % seraient des sacs en plastique, sont de plus en plus nombreux dans la mer ! Bien sûr, il faut des mesures transitoires pour permettre des reconversions des entreprises de fabrication. Mais vienne le temps des envols de cerfs-volants et d'oiseaux, à l'exclusion de ceux de sacs en plastique !

C'est pourquoi notre Ligue ROC et moi-même nous associons à votre campagne.

Chaleureusement.

**Hubert Reeves**, Astrophysicien,  
Président de la Ligue ROC  
pour la préservation de la faune sauvage.



## Nos objectifs à court et moyen termes

Les Amis du Vent se sont associés au WWF France et à l'agence de conseil en développement durable et en éco-conception O2 France pour créer la campagne "Du jetable au durable" où la problématique des sacs à usage unique en est le socle. Notre association est actuellement en contact avec la grande distribution notamment au travers de la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD) afin d'accélérer la réduction du nombre de sacs plastique déjà enclenchée. Elle participe également au groupe de travail du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable sur ce thème et rencontre régulièrement les industriels du film plastique afin d'inclure leurs problématiques dans sa réflexion.

Nous voudrions aussi voir étendue la question aux «sacs de magasin» (sacs des grands magasins, boutiques, libraires, marchands de vêtements ou d'électronique...), certes distribués moins généreusement, mais plus lourds et moins souvent réutilisés. Ils représentent également plusieurs milliards d'unités par an en France, et n'ont pas été visés jusqu'à présent par les actions menées en France (alors que par exemple, la loi Irlandaise les concerne également). Les problèmes signalés (ils servent de publicité, voire d'aide contre les vols) peuvent être résolus. Et leur non-récupération actuellement par les collectes sélectives d'emballages proposées aux particuliers (Eco-Emballages les refuse car

trop légers et réputés souillés alors que leur poids est du même ordre que celui des bouteilles plastiques) est une raison de plus de s'y intéresser.

À ce jour, la suppression des sacs à usage unique n'est pas seulement souhaitable, elle est à portée de main et notre énergie, ainsi que celle de nos partenaires, est dirigée vers cet objectif à atteindre dans les mois à venir. Ce qui est possible sur l'Île de Beauté l'est sur le continent et sur toutes les îles et nous voudrions que cet exemple puisse aider à bannir les sacs de caisse, symbole de notre glotonnerie consumériste.

# Le souffle du Vent

Le Festival du Vent aime tout ce qui vole sauf les sacs plastiques. Ainsi débute l'appel "Halte aux sacs plastiques" lancé par l'association Les Amis du Vent en septembre 1999.

Nous sommes une association qui organise le Festival du Vent, événement pluridisciplinaire qui allie l'Art, la science, le Sport, l'Ecologie et les Droits Humains. Chaque année, depuis 1992, vers la fin octobre, Festiventu rassemble plus de 700 personnalités qui provoquent un bouquet d'activités pour les 40 000 passagers du vent qui assistent aux conférences et forums ; concerts ; théâtre de rue ; cirque ; expositions ; espace ludique et éducatif ; créations et performances de plasticiens ; cerf-volant ; montgolfière ; ULM ; voiles ; édition d'un journal...

Outre la réalisation de cette manifestation qui promeut ardemment la diversité et le pluralisme de pensée, nous avons lancé différentes actions environnementales et citoyennes (Halte aux sacs plastiques, Sème pas tes Piles, Oui au Papier recyclé). Nous agissons fortement sur la promotion des énergies renouvelables et du développement durable et viable et prôtons la création d'un prix Nobel de l'Environnement.

Événement que l'on dit citoyen, le Festival du Vent s'inscrit durablement dans la grande distribution... d'idées.

## Pour plus d'informations

### LES AMIS DU VENT

La Petite Folie, Chemin de Grottazalda, 20260 CALVI

Le Festival du Vent, 22 rue de Douai, 75009 PARIS

T : 01 53 20 93 06 / F : 01 53 20 93 05

<http://www.lefestivalduvent.com> - [pascale@lefestivalduvent.com](mailto:pascale@lefestivalduvent.com)

Nous sollicitons votre confiance si vous souhaitez que nous puissions prolonger nos utiles et civiques actions. Merci d'adhérer à notre Association (31 euros) ou de faire un don à votre convenance.

### WWF FRANCE

188, rue de la Roquette, 75011 Paris

T : 01 55 25 84 84 / F : 01 55 25 84 74

[www.wwf.fr/dujetable-audurable-2004/5.php](http://www.wwf.fr/dujetable-audurable-2004/5.php)

### O2 FRANCE

Basile Gueorguievsky

31, rue de la Folie Méricourt, 75011 Paris

T : 01 43 57 92 02 / F : 01 43 57 94 02

[b.gueorguievsky@o2france.com](mailto:b.gueorguievsky@o2france.com)

### COMITE FRANCAIS POUR LA BIODEGRADABILITÉ (COBIO)

Professeure Françoise Silvestre, Présidente / [françoise.silvestre@ensiacet.fr](mailto:françoise.silvestre@ensiacet.fr)

### ENSIACET

Professeur Antoine GASET / [Antoine.Gaset@ensiacet.fr](mailto:Antoine.Gaset@ensiacet.fr)